

Décision concernant la sixième question à l'ordre du jour: Réunions sectorielles ayant eu lieu en 2015 et propositions concernant les activités sectorielles en 2016-17

Le Conseil d'administration:

a) a pris note des rapports des quatre réunions visées dans la partie I du document GB.326/POL/6, ainsi que du rapport intérimaire (document CEART/INT/2016/1) du Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART);

b) a autorisé le Directeur général à publier les Directives pour l'inspection par l'Etat du pavillon des conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche figurant dans le document MEIWFC/2015/5;

c) a autorisé le Directeur général à communiquer aux gouvernements les rapports finals de la réunion sectorielle et des deux forums de dialogue mondiaux visés dans la partie I du document GB.326/POL/6, en leur demandant de transmettre ces rapports aux organisations d'employeurs et de travailleurs concernées, ainsi qu'aux organisations internationales d'employeurs et de travailleurs et autres organisations internationales concernées;

d) a prié le Directeur général de garder présentes à l'esprit, lors de l'élaboration des propositions relatives aux activités futures, les recommandations formulées par les réunions visées dans la partie I du document GB.326/POL/6 concernant l'action à venir de l'OIT;

e) a autorisé le Directeur général à communiquer le rapport intérimaire du CEART, ainsi que toute observation formulée par le Conseil d'administration, aux gouvernements et organisations concernés, en les invitant à prendre les mesures de suivi nécessaires conformément aux recommandations contenues dans ce rapport;

f) a approuvé les propositions figurant dans le tableau annexé au document GB.326/POL/6 concernant les dates, la durée, le titre officiel, l'objet et la composition des réunions auxquelles se rapporte ce tableau.

(Document GB.326/POL/6, paragraphe 22.)